

ANNEXE 3

Liste des pièces à fournir

Etablissements de santé	Structures d'exercice de soins coordonnés (maison de santé pluri-professionnelle, pôle de santé libéral ambulatoire, centre de santé...)
<ul style="list-style-type: none"> - Extraits du projet médical et du projet d'établissement en relation avec l'appel à projet. - Composition (qualification des personnels) et nombre d'ETP (Equivalent Temps Plein) intervenant dans le projet. - Budget prévisionnel. 	<ul style="list-style-type: none"> - Projet de santé. - Statuts de l'association et/ou de la SISA. - Récépissé de déclaration à la Préfecture (association) et /ou au greffe du Tribunal de Commerce (SISA) de la création de l'association ou de la SISA. - RIB. - N° SIRET. - Composition (qualification des personnels) et nombre d'ETP (Equivalent Temps Plein) intervenant dans le projet. - Budget prévisionnel.